

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 25 octobre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 19 octobre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
32	20	1	0	11

Pour	Contre	Abstention
20	0	1

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : PLAZANET Mélanie donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

FINANCES

Délibération n° 86-2018 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers Lot n° 2 : Gros œuvre - Avenants n° 1 et 2

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers, le lot n°2 : Gros œuvre a été attribué à l'entreprise Paquet pour un montant HT de 172 442,60 €.

Monsieur le Président vous précise qu'il est nécessaire de signer un avenant avec cette entreprise.

Monsieur le Président vous présente les modifications :

Montant HT du marché	172 442,60 €
Avenant n° 1 : Réalisation des dalles des rampes initialement décrites au lot VRD dont la réalisation est plus adaptée au lot Gros œuvre	+ 2 826,00 €
Avenant n° 2 : Réalisation d'un socle pour la pompe à chaleur	+ 569,20 €
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	175 837,80 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer les avenants 1 et 2 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 30 octobre 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : **15 NOV. 2018**
Publié le : **15 NOV. 2018**

